

À MONSIEUR LE MAIRE DANIEL LEBOEUF

À MESDAMES LES CONSEILLÈRES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS :

HAROLD AUBUT, DISTRICT 1
RENAUD LANGLOIS, DISTRICT 2
MICHEL RAIL, DISTRICT 3

EMMANUEL ESTÉREZ, DISTRICT 4
DORIS RÉHEL, DISTRICT 5
STÉPHANE MERCIER, DISTRICT 6

Madame,
Messieurs,

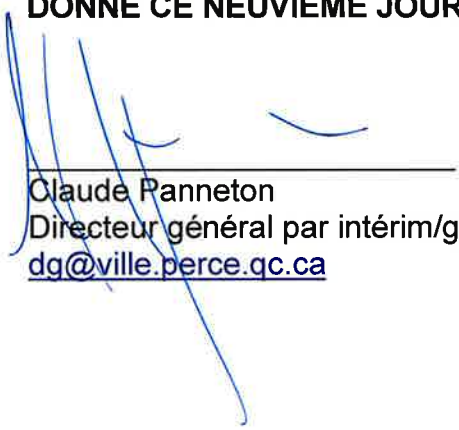
Un **AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** est convoquée pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, soit à la salle du Conseil municipal située au 137 route 132 Ouest, Percé, le **jeudi le 12 février 2026 à 19h00**,

et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session.
2. Constatation et mention de la signification de l'avis de convocation.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Poste de directeur général;
5. Poste de directeur de service de sécurité incendie (SSI)
6. Questions du public.
7. Clôture de la session.

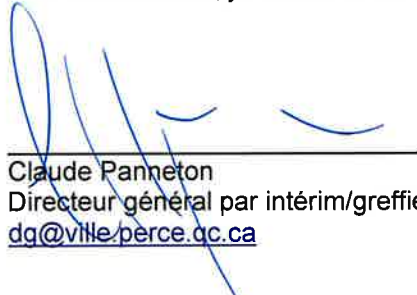
DONNÉ CE NEUVIÈME JOUR DE FÉVRIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX.



Claude Panneton
Directeur général par intérim/greffier par intérim
dq@ville.perce.qc.ca

Je, soussigné, Claude Panneton, Directeur général par intérim/greffier par intérim, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les membres du Conseil municipal en conformité au règlement concernant la régie interne des séances du Conseil municipal et selon les délais prévus à l'article 323, de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le 9^{ième} jour du mois de février deux mille vingt-six.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9^{ième} jour de février 2026.



Claude Panneton
Directeur général par intérim/greffier par intérim
dq@ville.perce.qc.ca